

LE PIMENT

Grandson et environs

Janvier 2021

Editorial

Le printemps électoral est de retour !

Christine Leu Métille, Conseillère municipale PS



Si les hirondelles annoncent le printemps, les affiches, les tous-ménages et les présences à la déchèterie, à la gare ou dans d'autres lieux publics de Grandson annoncent le retour quinquennal des élections. Et oui, c'est bien tous les cinq ans que les citoyennes et citoyens sont appelés à choisir leurs élu.e.s.

Cette année, le choix se complique en raison de la pandémie: pas de débats contradictoires, aucune soirée d'information et seules des présences en très petit nombre sont autorisées dans l'espace public. La population s'appuiera donc sur la publicité faite par chaque parti qui se présente. A Grandson, le choix est large: en plus du PLR et du PS, une nouvelle section des Vert.e.s, mais aussi des Verts libéraux ainsi que l'UDC qui ne se présente plus - mais se présente tout de même, car personne n'est dupe ! - sous l'appellation «Entente grandsonnoise et indépendants».

Ce journal est principalement consacré à la présentation des candidat.e.s de l'alliance rose-verte sous un aspect plus personnel qui vous permettra de les découvrir au-delà des slogans électoraux.

Le Parti socialiste de Grandson et environs (PSG) et la nouvelle section Vert.e.s de Grandson sont unis pour le changement de majorité à la Municipalité, avec une équipe

paritaire, compétente, dynamique et sympathique.

Pourquoi un changement de majorité est-il nécessaire ? En premier lieu, c'est pour qu'un véritable débat ait lieu tant au Conseil qu'à la Municipalité! Le PSG et les Vert.e.s apprécient le consensus comme clé de voute de notre système démocratique.

Mais la démocratie ne peut vivre que si les avis s'expriment. C'est dans les échanges d'opinions que naissent les solutions les plus équilibrées et les plus utiles au bien-être du plus grand nombre. La morne approbation d'une majorité silencieuse, qui lève la main sans discussion, comme cela a été trop souvent le cas au Conseil de Grandson, n'est pas le reflet d'une démocratie active!

Ensuite, la surreprésentation du PLR à l'exécutif, avec 5 membres sur 7, ne correspond pas aux choix émis par la population grandsonnoise lors des votations communales, cantonales ou fédérales. Les autorités communales doivent dorénavant mieux représenter les valeurs et choix exprimés

par la population dans leurs votes.

Un penseur du XIXe a dit «la différence entre le politicien et l'homme d'Etat est la suivante: le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération».

Le Parti socialiste de Grandson et environs reste depuis 75 ans fidèle à ses valeurs de solidarité, de défense des salarié.e.s, des services publics et des minorités. Il soutient activement et depuis longtemps la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Le PSG n'a pas besoin de se parer soudainement de vert, comme le PLR dans sa dernière Tribune, puisque pendant 10 ans, il a accueilli les premiers conseillers et conseillères vert.e.s sur sa liste dans une excellente collaboration qui se poursuit pour la course à la Municipalité.

Votre soutien est important pour des autorités communales en phase avec vos valeurs !



Faisons plus ample connaissance...



Thomas McMullin, 27 ans

Ingénieur environnement et chef de projets à Yverdon-les-Bains

Conseiller communal PS depuis deux ans.

Evelyne Perrin, 51 ans

Laborantine en chimie, technicienne de laboratoire à la HEIG-VD secteur entretien des routes

Conseillère communale PS depuis 10 ans, membre de la Commission d'urbanisme et de la Commission consultative intercommunale AggloY

Thomas, tu es jeune, que penses-tu pouvoir apporter ?

En tant que jeune actif, j'ai conscience que 2030, voire 2050, c'est demain! Je me dois d'agir pour que les prévisions les plus pessimistes concernant le changement climatique ne se réalisent pas alors que je suis informé! Le niveau communal est pour moi idéal pour obtenir des résultats concrets.

Quelle est la personne qui t'inspire le plus ?

Ma mère! Elle dirige son école de langues depuis 2018 et elle a dû se battre sans arrêt l'année écoulée pour traverser le semi-confinement et les contraintes successives. Elle a lutté avec détermination pour maintenir son entreprise et ses emplois. Elle me montre tous les jours qu'il faut se battre jusqu'au bout pour ce qui nous importe, avec ardeur et créativité.

Qu'est-ce qui te fait particulièrement plaisir ?

Plein de choses! Il me faut de la variété pour profiter pleinement de la vie. En vrac, j'aime

faire de la randonnée, jardiner; lire - j'ai toujours 30 livres en attente, manger et boire en bonne compagnie, prendre soin des réserves naturelles dont je m'occupe, observer la faune sauvage, faire des tours à vélo, naviguer et jouer au théâtre amateur... et la liste n'est pas finie !

Evelyne, quels sont les sujets qui te tiennent particulièrement à coeur ?

Lorsque je demande à mes filles quels sont mes sujets de prédilection, elles citent :

- le sentiment d'injustice qui me fâche, mais me rend combative. La justice sociale et l'égalité dans le travail me tiennent particulièrement à coeur

- la fabrication des produits ménagers et cosmétiques maison: je minimise mon impact sur l'environnement et j'économise

- l'histoire: le passé me passionne et m'aide à comprendre le présent

- le tri des déchets: je suis intransigeante autant à domicile que sur la voie publique!

Evelyne, si tu disposais d'une baguette magique ?

Bien entendu, je veux sauver le monde! Mais c'est une réponse un peu « bateau » !

Mon plus grand rêve serait d'avoir les moyens de faire un tour du monde sac au dos par voie terrestre et découvrir d'autres paysages et modes de vie.

Quel est ton loisir préféré ?

La marche et en particulier la randonnée en montagne qui incarne pour moi le dépassement de soi, la liberté et le bonheur total.

Mes pensées filent à chaque pas, je suis essoufflée et je me sens bien. Je me retrouve avec moi-même. La montée est difficile, mais lorsque j'atteins le point de vue espéré, je me sens libre et capable de tout.

50 ans de vote des femmes

Le 7 février 2021, la Suisse fêtera le cinquantenaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes. 50 ans plus tard, des progrès restent à faire: à Grandson, choisissons les listes paritaires!

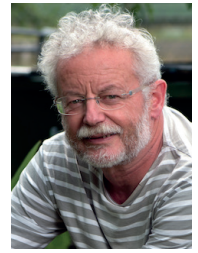


Nathalie Gigandet, 51 ans

Infirmière spécialisée en santé communautaire et diversité, licence en Sciences de l'Éducation

Conseillère municipale PS depuis 5 ans, en charge des affaires sociales, des alpages, des forêts et du port

Uni.e.s pour le changement !



Nicolas Perrin, 65 ans

Biologiste, professeur honoraire UNIL
Conseiller communal Vert depuis 10 ans

Membre de la Commission d'urbanisme et de la Commission de gestion.

Nathalie, quelles ont été les raisons de ton engagement en 2016 ?

Depuis plusieurs années, j'étais régulièrement invitée à m'engager et comme pour beaucoup d'entre nous, j'avais toujours de très bonnes excuses pour refuser : famille, manque de temps, pas capable et d'autres encore !

Mais la réflexion a mûri, répondant à un besoin d'action pour soutenir mes valeurs au niveau local.

Les encouragements de ma famille et la majorité de ma fille aînée m'ont incité à faire le pas et permis de découvrir et d'apprécier cet engagement. Et me revoilà en 2021 !

Si tu dois retenir un enseignement de 2020 ?

Sans hésiter l'élan de solidarité qui est apparu et me rassure sur l'humain. Une solidarité de proximité, qui a gagné en saveur, qui se concrétise et se réinvente au quotidien. Elle répond au besoin vital de liens sociaux et apporte une réponse à la fragilité engendrée par la crise.

Nathalie, quel est l'endroit à Grandson que tu apprécies le plus ?

Difficile de choisir un endroit, car des rives du lac aux alpages du Jura, Grandson offre un cadre de vie que j'apprécie beaucoup !

Je retiens le refuge de Tête Noire, un des premiers endroits que j'ai découvert à mon arrivée à Grandson : la vue sur le lac et les Alpes, son aspect festif et convivial et le sentiment de sérénité et de calme que j'y éprouve, en font un lieu de prédilection et que j'aime partager.

Nicolas, y a-t-il une expérience dans ta vie qui motive ton engagement ?

J'ai été fasciné dès mon enfance par le monde vivant, ce qui m'a orienté très tôt vers la biologie. D'enseigner l'écologie à l'UNIL m'a profondément sensibilisé à l'environnement. Avec le recul que donne l'âge, je ne peux que constater sa dégradation inéluctable. Agir au niveau local est important : tout choix politique reste vain s'il ne se traduit pas en actes.

Nicolas, pourquoi la nature a-t-elle besoin d'être défendue, n'est-elle pas plus résistante que nous ?

Oui, la vie est incroyablement résiliente : il y aura toujours quelques bactéries pour survivre à n'importe quel cataclysme. Mais nous avons aussi besoin de plantes et d'animaux : pour notre nourriture, pour les services écosystémiques qu'ils rendent, pour la qualité de vie qu'ils apportent. L'homme n'est pas fait pour vivre au milieu du béton. Or la nature est fragile : plus de la moitié des espèces aura disparu d'ici la fin de ce siècle. Il faut s'en préoccuper, si nous voulons laisser un monde viable à nos enfants.

Quel est le plat que tu préfères cuisiner ?

J'adore cuisiner et de tout ! Des produits frais et de saison, si possible du jardin. J'ai un faible pour la cuisine italienne. Je fais souvent des pâtes maison : tagliatelles au safran, pesto d'ail des ours. Cet automne a été généreux en pieds violets et tricholomes terreux ; j'en ai fait des ravioles.

Comment voter ?

Les élections communales ont lieu tous les 5 ans. Elles permettent de choisir qui siègera au Conseil communal et à la Municipalité et ainsi statuer sur les investissements, les règlements et autres domaines ayant trait au bon fonctionnement de la commune ainsi qu'au bien-être des habitants.

A Grandson, il y a **50 personnes à élire au Conseil communal**, l'organe législatif, et **7 membres à la Municipalité**, l'organe exécutif.

Qui peut voter ?

Toute personne de 18 ans révolus, inscrite à la commune. Pour les nationalités étrangères, il faut 10 ans de résidence continue en Suisse, dont au minimum les 3 dernières dans le canton de Vaud, et disposer d'une autorisation B, C, Ci, N ou F.

A Grandson, l'élection pour le **Conseil communal** se fait selon le système dit proportionnel. Il faut choisir **UNE** seule liste, soit celle d'un parti qui représente le plus vos valeurs, soit le bulletin officiel pour le vote manuscrit.

En pratique

Vous avez 50 voix à disposition, correspondant au nombre de sièges. Vous pouvez **doubler** les noms des candidat.e.s que vous souhaitez soutenir le plus: pour ce faire, vous devez écrire lisiblement le numéro de ce.tte candidat.e, ses nom et prénom. Vous pouvez **biffer** des noms et en **rajouter** d'autres provenant d'autres listes, mais toujours **lisiblement**.

Si vous utilisez le bulletin pour le vote manuscrit, vous pouvez rajouter à la main le nom du parti et le numéro de la liste que vous voulez davantage soutenir ou laisser blanc. Dans ce cas, si vous voulez utiliser les 50 voix à disposition, il faudra écrire 50 noms de candidat.e.s choisies.

(suite haut de page)

Calendrier des élections

- 7 mars: Conseil communal + 1er tour Municipalité
- 28 mars: 2e tour Municipalité
- 25 avril: 1er tour Syndicature
- 16 mai: 2e tour éventuel Syndicature

Sinon, les voix restantes ne sont attribuées à aucun parti et en quelque sorte perdues.

Pour la **Municipalité**, le premier tour est une élection à la majorité absolue. Ne sont élues que les personnes qui ont récolté la moitié + 1 voix du nombre de votants. Le 2e tour se fait à la majorité simple: sont élu.e.s celles et ceux qui ont le plus de voix selon le nombre de sièges vacants. Là-aussi, vous devez également ne choisir qu'**UNE** seule liste. Vous avez droit à 7 voix au maximum. Vous pouvez ajouter ou biffer des noms, mais il est **interdit de les doubler!**

En résumé, une seule liste pour le Conseil communal et une seule pour la Municipalité dans vos enveloppes!

Votre vote est plus utile au changement si vous ne votez que pour des candidats de gauche PS et Vert.e.s

Consultez régulièrement notre page Facebook www.facebook.com/psgrandson/ et notre site www.psvaud.ch/Grandson/

Nous serons aussi à votre rencontre en février en différents endroits (déchetterie, gare, arrêts de bus)... mais en petit nombre!

Votations fédérales : 3 x NON

3 objets sont aussi soumis à votation le 7 mars prochain. Le Parti socialiste vaudois et les Vert.e.s recommandent **3 x NON** :

1. Initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»
2. Loi fédérale sur les services d'identification électronique
3. Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie